

Comité Directeur

Réunion du vendredi 22 avril 2022 à la FFBB

Présents : Jean-Pierre SIUTAT – Président

Mmes Brigitte DESBOIS, Françoise EITO, Agnès FAUCHARD (le matin), Carole FORCE, Nathalie MOREAU, Stéphanie PIOGER, Frédérique PRUD'HOMME et Claudine ZENTAR.

MM. Patrice ALEXIS, Christian AUGER, Thierry BALESTRIERE, Thierry BILICHTIN, Patrick COLLETTE, Bernard DANNELE, Pierre DEPETRIS, Oumar DIA, Jean-Pierre HUNCKLER, René KIRSCH, Stéphane KROEMER, Mickaël LEBRETON, Michel MARGUERY, Paul MERLIOT, Arnaud PETITBOULANGER, Alain SALMON et Damien SIMONNET.

Invités : Mmes Anne LUCIANI (Présidente LR Corse), Sandrine PASCO (1ère Vice-Présidente LR Pays de la Loire)

MM. Olivier BLATRIE (Président LR Auvergne-Rhône-Alpes), Radouane BOUSELOUGUIA (Président du CD de Drôme-Ardèche), Jean-Pierre BRUYERE (Président LR Sud Basketball), Richard DANTONY (Président CD de la Haute Loire), Jean-Jacques DESSAINT (Président LR Occitanie), Thierry DUDIT (Président LR Ile-de-France), Pierre DUFAU (Président LR Nouvelle Aquitaine), Daniel HERBLINE (Président LR Normandie), Jacques LANG, Bernard MAHIEUX, Christian MISSER et Dominique TILLAY (Président LR Centre Val de Loire).

Intervenant : Sébastien RITTNER - Data Vigi Protection (le matin).

Représentant le Conseil d'Honneur : MM. Jean-Marc JEHANNO et Michel RAT.

Excusés : Mmes Valérie ALLIO, Françoise AMIAUD, Corinne CHASSAC, Agnès FAUCHARD (l'après-midi), Magali FERRIER, et Nathalie LESDEMA

MM. Alain BERAL, Gérald NIVELON, Yannick OLIVIER, Mili SPAHIC et Luc VALETTE.

Assistent : Mmes Catherine BARRAUD, Virginie DEKEYSTE, Léa DUMAS et Amélie MOINE.

MM. Tahar ASSED, Jacques COMMERES, Alain CONTENSOUX (DG/DTN), Sébastien DIOT, Pascal GOUDAIL, Jérôme PRIGENT et Matthieu SOUCHOIS

N°	ANNEXES
1	Annexe 01 - 2022-04-22 CD 3x3 Offres Basket 3x3 en France VFIN
2	Annexe 02 – 2022-04-22 CD Sensibilisation RGPD 2022
3	Annexe 03 - 2022-04-22 CD 5-Point Général Pôle Pratiques Fédérales - VFIN
4	Annexe 04 - 2022-04-22 CD 5-CF5x5 Modifications règlementaires (Saison 2022-2023) - VFIN
5	Annexe 05 - 2022-04-22 CD 5-Commission Fédérale Jeunesse - VFIN
6	Annexe 06 - 2022-04-22 CD 5-Liste labels Club Formateur Métropole 2021-22 - VFIN
7	Annexe 07 - 2022-04-22 CD 5-Liste labels Club Formateur Ultra-marins 2021-22 - VFIN
8	Annexe 08 - 2022-04-22 CD 2-PFE Présentation CFT-OFF-CFDA-CFE VFIN

9	Annexe 09 - 2022-04-22 CD 1-HNC Point général_VFIN
10	Annexe 10 - 2022-04-22 CD 1-HN Règles de participation NM1 - Remplacements - Joker Médical_VFIN
11	Annexe 11 - 2022-04-22 CD 0-AGF Dispositions Financieres globales 2022-2023 VFIN
12	Annexe 12 - 2022-04-22 CD Secrétaire Général VFIN
13	Annexe 13 - 2022-04-22 CD 6-DAJI Chambre d'appel VFIN
14	Annexe 14 - 2022-04-22 CD 6-DAJI CF Discipline VFIN
15	Annexe 15 - 2022-04-22 CD 7-3x3-Journée 3x3 FFBB-VFIN
16	Annexe 16 - 2022-04-22 CD 7-3x3-Bilan semaine olympique et paralympique 2022-VFIN
17	Annexe 17 - 2022-04-22 CD 7-3x3-Répartition territoriale Opens Plus JL et SL 2022- VFIN
18	Annexe 18 - 2022-04-22 CD 7-3X3-Coupe de France 3x3 Entreprise - Cahier des charges - VFIN
19	Annexe 19 - 2022-04-22 CD Ligue de Développement des Pôles Refonte des poules SHD VFIN
20	Annexe 20 - 2022-04-22 CD 1-HN Programme prévisionnel des Equipes de France 2021-2022 VFIN
21	Annexe 21 - 2022-04-22 CD 4-PCT-PrésentationCD-VFIN
22	Annexe 22 - 2022-04-22 CD 6-DAJI Présentation DAJI VFIN

1. Ouverture par le Président

Jean-Pierre SIUTAT :

- Nous avons pour habitude d'organiser un séminaire des présidents de Ligues et Comités le dimanche du week-end des Coupes de France au siège du CNOSF. Or ce dimanche sera le jour des élections présidentielles, le séminaire a donc été annulé afin de permettre aux dirigeants de pouvoir aller voter au second tour des élections présidentielles.
- Il insiste sur l'importance de se rendre aux urnes ce dimanche. Il a, à titre personnel, participé à 3 actions :
 - Mobilisation de basketteurs pour la tribune signée par de nombreux athlètes de haut niveau dont Boris DIAW, Céline DUMERC, Tony PARKER et Valérian VUKOSAVLJEVIC
 - Publication par le CNOSF d'un communiqué de presse appelant à voter pour Emmanuel MACRON
 - Signataire, avec environ 300 autres acteurs du sport, d'une tribune, appelant à voter en faveur d'Emmanuel MACRON.

Il rappelle que ces actions ont été menées à titre personnel et n'engagent en aucun cas la Fédération.

- Le CNOSF avait invité les candidats à la présidentielle afin de participer à un temps d'échanges et leur exposer les propositions du Comité ; trois ont fait le déplacement.
- Il a une pensée pour les absents, mais également pour Philippe LEGNAME qui connaît de sérieux problèmes de santé et Didier TAFFINEAU qui a été victime d'une très violente agression.

2. Présidence

a. Point au national et à l'international

Jean-Pierre SIUTAT :

- Au CNOSF les choses se mettent en place. Le Comité sera un vrai soutien des fédérations sur de nombreux projets. Il est présent au titre de l'ANS pour défendre le sport français.
- L'enveloppe du PSF sera à peu près la même que celle de l'année dernière, qui était déjà exceptionnelle.
- Il fait un point sur l'attribution du site où évoluera le Basket durant les Jeux Olympiques de Paris 2024.
- Il a assisté à une réunion au siège du COJO. Différents thèmes ont été abordés dont la billetterie : il sera très compliqué d'obtenir des billets. Nous ne pourrions pas en acheter en

grande quantité en amont et nous n'avons même pas la certitude que nos licenciés pourront s'en procurer.

- Le COJO a créé un Club Paris 2024, dont les adhérents seront prioritaires pour l'acquisition de billets. L'adhésion est gratuite. Il souhaite que cette information soit diffusée le plus largement possible au sein des territoires.
- Il félicite le club de Tango Bourges Basket pour son titre de Champion d'Eurocup Women qui a livré une demi-finale et une finale magnifiques.
- L'AS Monaco est en Play Off d'Euroleague, et donc qualifié directement pour la saison prochaine. Le Club de Levallois est qualifié pour les demi-finales de la BCL.
- En mai aura lieu l'Assemblée Générale de la FIBA Europe (Vilnius).

b. 90 ans FIBA et 90 ans FFBB

Jean-Pierre SIUTAT : la FIBA a prévu un programme de manifestations à l'occasion de ses 90 ans. C'est également les 90 ans de la Fédération Française de Basketball. A cette occasion, nous organisons un moment privilégié lors du match à Bercy le 24 août durant lequel nous honorerons Boris DIAW.

c. Réfugiés ukrainiens

Jean-Pierre SIUTAT : en accord avec la FIBA, la FFBB a décidé, lors d'une réunion exceptionnelle du Bureau Fédéral qui a eu lieu le lundi 28 mars, d'autoriser les joueurs ukrainiens à évoluer dans les championnats départementaux, pré-régionaux et jeunes. Concernant les joueurs mineurs, nous avons eu l'accord de la FIBA pour que les frais obligatoires de transferts internationaux soient gratuits sous réserve que les joueurs rentrent en Ukraine à l'issue du conflit.

Une note a été diffusée sur eFFBB sur ce sujet. Leurs licences ainsi que les assurances sont gratuites.

La Russie et l'Ukraine figuraient dans la liste des pays candidats à l'organisation de l'Euro 2025. La Russie a été écartée. L'Ukraine a été maintenue et un site de repli sera prévu si elle ne peut pas organiser la compétition.

Amélie MOINE : une réunion a eu lieu au CNOSF hier sur les dispositifs mis en place par l'Etat et le CNOSF afin d'aider les fédérations dans leur soutien aux réfugiés. Un fonds de dotation de 100 000 € a été créé et réparti entre les fédérations qui déposeront une demande et plafonné à 8 000 €. Il a été demandé aux fédérations de lister les actions menées pour la saison 2021-2022 et 2022-2023. Les actions sont principalement la gratuité des licences, offre d'équipements sportifs, aide au logement (CREPS, gymnases...).

d. Opérations 5000 terrains :

i. Point à date

Jean-Pierre SIUTAT : une convention a été signée avec l'Agence Nationale du Sport pour la construction de 500 terrains environ.

Stéphane KROEMER : en décembre dernier il avait été demandé aux Ligues et Comités de nous faire remonter la liste des projets qui pouvaient être éligibles dans le cadre du plan « 5 000 équipements de proximité ». La compilation a été effectuée et nous avons aujourd'hui 504 projets (la liste complète des sites identifiés est disponible dans la partie 2 de l'annexe 21 qui sera présentée cette après-midi)

L'ANDES suit de près le projet. Elle a édité un guide dans lequel la Fédération est citée et une fiche lui est dédiée. Un guide commun entre l'ANDES et la FFBB est en cours de rédaction. Il regroupera tous les éléments techniques et sera à destination des élus du sport et des responsables des clubs.

Matthieu SOUCHOIS :

- Un diaporama de présentation d'une dizaine de slides à destination des clubs est en cours d'élaboration et sera disponible à la fin du mois. Il contiendra des informations leur permettant de démarcher les Collectivités.
- Nous avons envoyé aux ligues les demandes transmises par les Collectivités Locales.

- La société Marty a été relancée pour de nouveaux devis : le premier portait sur 90 buts remorques, or la réalité du terrain est d'à peine une quinzaine de demandes. Une demande de devis par tranche de 10 a donc été demandée.
- Nous attendons encore des retours de quelques territoires Ultra-Marins : Mayotte, Martinique et La Réunion.

Jean-Pierre SIUTAT : il ne faut pas rater le coche dans les territoires Ultra-Marins, surtout qu'il s'agit de terrains gratuits, il faut par contre s'assurer du portage de la maîtrise d'ouvrage.

Concernant les terrains mobiles, il rappelle que l'ANS ne prend pas en charge l'achat de poteaux mobiles seuls mais un « package » terrain mobile.

Il lui a été signalé que des Ligues Régionales louaient à des clubs les terrains mobiles fournis gratuitement par la Fédération. Il rappelle qu'ils ont vocation à être mis à disposition gratuitement aux clubs et que les coûts de location doivent rester limités.

Radouane BOUSELOUGUIA : les élus et les clubs locaux ont été réunis afin de les informer du plan « 5 000 terrains ». L'objectif est de faire un plan général avec les départements de la Drôme et de l'Ardèche ainsi que la Région par le biais de la Ligue. Cela permet d'établir un budget global et solliciter ensuite les communes avec un budget bien avancé et en leur demandant un effort financier moindre.

Jean-Pierre SIUTAT propose, en fonction de ses disponibilités, de se rendre à ce type de réunions pour appuyer ce genre d'initiatives.

e. Stratégie 3x3

Jean-Pierre SIUTAT a entendu que des Conseillers Territoriaux de Comités Départementaux ne développeraient pas le 3x3 sur leur territoire arguant que ce n'est pas du basket. Il rappelle que ces derniers sont salariés des Comités Départementaux qui reçoivent une subdélégation de la Fédération, laquelle a reçu du Ministère la délégation du basket 3x3, imposant ainsi son développement.

Il présente les différentes offres 3x3 en France (voir l'annexe 1). Il y détaille les différents types de tournois ainsi que le budget d'organisation de chacun d'eux.

D'autres pays vont s'engager dans ce type de stratégie. Par exemple en Espagne s'ouvrent cette année un circuit estival et un circuit hivernal avec des joueurs rémunérés.

Sur le 3x3 nous sommes tous acteurs de la qualification de nos équipes de France aux Jeux Olympiques.

f. Incivilités : prévention et répression

Stéphanie PIOGER a été interpellée par des dirigeants de clubs, dont Nathalie LESDEMA, qui lui ont fait part du nombre croissant des incivilités subies par les bénévoles. Elle annonce que les actions suivantes seront mises en place :

- L'action « Un supporter Insupportable » sera remise en place sur les phases finales des championnats
- Chaque membre du Comité Directeur sera chargé de mettre en place une action de lutte contre les incivilités de son choix dans une structure. Un chèque de la Fédération leur est remis, ils le porteront à cette occasion. Des photos seront prises et les actions valorisées par la Fédération
- Un grenelle des incivilités aura lieu car il n'est pas question que les auteurs d'incivilités dans les tribunes se sentent impunis. Par conséquent, seront menées :
 - Des actions vers les commissions de discipline
 - Des actions de préventions
 - Des actions dans le cadre de la formation des entraîneurs et des arbitres

Ces derniers doivent savoir qu'ils ne doivent pas avoir peur de remonter les incivilités et que toute incivilité étayée sera sanctionnée.

Elle rappelle que les incivilités regroupent

- Les violences physiques ou verbales

- Les propos racistes, sexistes, homophobes
- Violences des parents, licencié.e.s, entraîneur.e.s

3. Délégation aux Affaires Juridiques et Institutionnelles

- a. Intervention Dossier RGPD - Sébastien RITTNER - Data Vigi Protection

M. Sébastien RITTNER, de la société Vigi Protection, DPO de la Fédération, fait une présentation au Comité Directeur des grands principes de la RGPD (voir l'annexe 2).

4. Délégation Pratiques fédérales

- a. Point général

Alain SALMON : fait un point sur l'état d'avancement des différents championnats de France (voir l'annexe 3).

Le Bureau Fédéral, lors de sa consultation à distance du 20 avril 2022, a validé le fait que le non-respect des obligations sportives en Championnats de France n'entraînera pas de pénalités à l'issue de la saison 2021-2022.

Les clubs qui n'ont pas respecté les obligations sportives seront tout de même alertés sur le fait que cette décision reste exceptionnelle et que les obligations sportives devront être strictement respectées lors de la saison 2022-2023, sous peine d'une application de l'article 1 des Règlements Sportifs Généraux pour les équipes fautives (déclassement à la dernière place de la poule et descente automatique dans la division inférieure).

Un sondage est en cours auprès des structures afin de connaître les clubs de Championnat de France ayant des dettes envers celles-ci. Ces clubs, ainsi que ceux ayant une dette auprès de la Trésorerie FFBB, seront relancés courant mai afin de régulariser la situation, sous peine de ne pas pouvoir être engagés en Championnat de France pour la saison 2022-2023.

Agnès FAUCHARD : tour d'horizon des différents dossiers de la Commission Jeunesse (voir la suite de l'annexe 3).

- Jean-Pierre SIUTAT : concernant la gratuité des licences U11 et moins, un dossier disciplinaire est ouvert à l'encontre d'un club soupçonné d'avoir attendu le mois d'avril pour licencier 160 joueurs. La question de la pertinence de ce dispositif se pose.
- Jean-Pierre HUNCKLER : en raison de difficultés d'acheminement causés par la guerre en Ukraine, les bracelets de fidélisation ne pourront pas être livrés pour le mois de juin comme prévu.

Bernard DANNELE félicite les organisateurs des journées médicales qui se sont tenues mi-mars à Caen : Daniel HERBLINE, David VIÉRO et le Dr Franck POISSON. Plus de 100 personnes étaient présentes et le programme était de très bonne qualité. L'ensemble des Médecins Régionaux étaient présents ainsi que les staffs médicaux des Equipes de France.

Les prochaines éditions auront lieu les 17,18 et 19 mars 2023 à Blois. Elles seront organisées par la Ligue Régionale Centre-Val-De-Loire de Basket-Ball en lien avec Monsieur Jean-Charles DELAGARDE (Médecin Régional et Membre de la COMED).

Frédérique PRUD'HOMME : présente les dossiers liés à la Commission Vivre Ensemble (voir la suite de l'annexe 3)

- Dans le cadre de la formation Micro Basket, le suivi de la partie E-learning avec la répartition des inscrits par Ligue ainsi que la durée de réalisation.
- Les formations VxE programmées pour la fin de saison. Elle précise que pour les formations de Montpellier il ne reste qu'une place pour le Basket Santé et 2-3 places en BasketTonik.
- L'évolution des différents labels VxE (Basket Santé, Basket Inclusif, BasketTonik, Micro Basket) par saison
- La répartition des Centres Génération Basket depuis 2015 sur les différentes périodes de vacances scolaires par saison
- Les actions définies par les commissions mixtes FFBB/FFSA et FFBB/FFH
 - Communication

- Enquête nationale menée conjointement par les 3 fédérations
 - Article dans la revue fédérale
 - Réalisation d'un clip sur la passion commune aux joueurs (FFBB – FFH – FFSA)
 - Formation
 - Mise à disposition d'UC en e-learning
 - Détection orientation
 - Faciliter l'accès des joueurs aux équipes FFSA ou FFH pour des personnes licenciés FFBB
 - Accompagnement
- b. Commission Fédérale 5x5

Alain SALMON propose des modifications règlementaires pour la saison 2022-2023 (voir l'annexe 4).

Validation du Comité Directeur

- c. Commission Fédérale Jeunesse

Agnès FAUCHARD propose que la validation du label « Ecole Française de MiniBasket » se fasse en saison sportive pour trois saisons et soit du ressort du Bureau Fédéral (voir l'annexe 5).

Validation du Comité Directeur

Elle présente un bilan des attributions des labels « Club Formateur » (voir la suite de l'annexe 5 puis les annexes 6 et 7).

5. Délégation Formation & Emploi

Christian AUGER présente un point général sur la délégation, notamment en ce qui concerne la situation du CQP (voir l'annexe 8).

Il rappelle aussi la décision prise par le Bureau du 9 avril dernier quant à la non-participation financière sur les inscriptions au Brevet Fédéral et indique qu'une réflexion globale sera lancée quant à l'organisation du travail entre la FFBB et les IRFBB incluant ses aspects financiers.

Jean-Pierre SIUTAT souhaite que cette réflexion soit conduite par le Comité stratégique en y incluant des représentants des ligues régionales.

Il rappelle aux Présidents de Ligues, les nouvelles dates du séminaire des IRFBB (9 et 10 juin 2022)

- a. Commission des Techniciens – B. MAHIEUX

Bernard MAHIEUX propose des modifications règlementaires concernant le statut du technicien pour la saison 2022-2023 (voir l'annexe 8).

Validation du Comité Directeur

Les évolutions possibles sont renvoyées à un prochain Bureau Fédéral.

Christian AUGER le remercie pour son travail.

- b. Commission des Officiels

Arnaud PETITBOULANGER expose le Plan Officiels 2024 et le pacte #TousEngagés (voir la suite de l'annexe 8) et notamment les mesures applicables dès la saison 2022/2023

Jean-Pierre HUNCKLER présente la simulation du montant des coûts d'engagements qui correspondrait à la validation de cette proposition.

D'ici au 15 mai, un webinaire d'information sera organisé à l'attention des ligues et des comités.

Validation du Comité Directeur

c. Commission Emploi

Nathalie MOREAU présente le résultat d'une enquête menée auprès des Ligues concernant leur souhait pour le mode de gestion des nouvelles missions de l'agrément 2022-2025 (voir la suite de l'annexe 8).

Une discussion s'engage. Il en ressort que les Ligues ne souhaitant pas traiter les dossiers de Service Civique ne peuvent le faire par manque de ressources humaines.

Jean-Pierre SIUTAT propose que les Ligues qui souhaitent traiter ces dossiers le fassent. Les autres pourront adresser leurs demandes à la Fédération qui les facturera forfaitairement.

Validation du Comité Directeur

Nathalie MOREAU fait ensuite un point sur les missions de Service Civique pourvues et qui restent (voir la suite de l'annexe 8).

d. Commission des dirigeants et adhérents :

Patrick COLLETTE présente le programme du prochain Campus.

En ce qui concerne la mise en place des référents "formation" dans les structures, Jean-Pierre SIUTAT souhaite qu'on dresse d'abord un inventaire précis de tous les référents demandés par la FFBB afin de ne pas alourdir la charge des territoires.

6. Délégation Haut Niveau

a. Point général

Carole FORCE propose des modifications règlementaires pour la saison 2022-2023 (voir l'annexe 9).

Validation du Comité Directeur

b. Règles de participation NM1

Alain SALMON présente les règles de participation en NM1 qui incluent le Joker Médical (voir l'annexe 10). Cela correspond à une demande des clubs.

Validation du Comité Directeur

7. Trésorerie

a. Point général

Jean-Pierre HUNCKLER :

- Suite à la présentation de Jean-Pierre SIUTAT de ce jour concernant le 3x3, il demande au Comité Directeur d'autoriser le provisionnement de 300 000€ afin de régler à la FIBA les droits d'organisation des 2 challengers que la Fédération organisera cet été.

Validation du Comité Directeur

- La situation financière de la fédération est meilleure que ce qui était craint et projeté lors de l'AG de début de saison. Le nombre de licences nous aide dans cette remontée. De plus,

nous pouvons compter sur nos partenaires qui nous ont permis d'avoir des rentrées d'argent conformes aux prévisions.

- La Clôture des comptes de Play In est en cours. Il remercie Pascal GOUDAIL et ses équipes pour leur travail sur ce dossier.
- Le contrat de franchise des Hoops Factory a été finalisé. Un.e commercial.e va être recruté.e afin de le commercialiser
- Concernant les assurances : notre contrat avec la Mutuelle des Sportifs a été renouvelé. Nous n'avons jamais eu un contrat aussi bénéfique pour les licenciés.
- Le remboursement de l'indemnité kilométrique passera à 0.38€ /km à compter du 1^{er} juillet. Ce montant est unique et s'impose à toutes les activités et à toutes les structures.

b. Validation des Dispositions Financières

Jean-Pierre HUNCKLER : présentation des Dispositions Financières pour la saison 2023-2024 (voir l'annexe 11)

Validation du Comité Directeur

Le tableau interactif, outil utilisé par de nombreuses structures pour calculer leur budget, sera diffusé en début de semaine prochaine.

8. Secrétariat Général

a. Point général

Thierry BALESTRIERE fait un point sur l'évolution des licences ces dernières saisons puis présente les prochaines échéances du calendrier administratif, un bilan des réunions de zones et enfin, un point sur les représentants fédéraux lors des AG de Ligues et Comités (voir l'annexe 11).

b. Proposition commissions

i. Chambre d'Appel

Thierry BALESTRIERE soumet la proposition de modification de la composition de la Chambre d'Appel par son président (voir l'annexe 13).

Validation du Comité Directeur

ii. Commission Fédérale de Discipline

Thierry BALESTRIERE soumet la proposition de modification de la composition de la Commission Fédérale de Discipline par son président (voir l'annexe 14)

Validation du Comité Directeur

c. Point d'avancement projets informatiques

Thierry BALESTRIERE fait ensuite un point d'avancement des différents projets informatiques : E-licence et Gestion des Formations (voir la suite de l'annexe 11).

Christian AUGER : concernant l'outil de gestion des formations, Tahar ASSED et l'équipe S.I ont évalué l'outil utilisé par le CNOSF Concernant KALISPORT, il s'interroge sur la solidité du modèle économique. Il reste encore 5 ou 6 outils à auditer. Le lien avec FBI est fondamental.

i. Désignation des arbitres

Thierry BALESTRIERE : suite au questionnaire qui a été adressé aux Ligues et Comités concernant la désignation des arbitres, un groupe de travail a été mis en place (voir la suite de l'annexe 11).

9. Délégation 3x3

a. Proposition d'un scénario d'une journée nationale du 3x3

Jérôme PRIGENT propose un exemple de journée nationale du 3x3 qui se déroulerait en juin (voir l'annexe 15) 2023

Jean-Pierre SIUTAT souhaite ancrer un évènement dans le paysage français comme l'a été la Fête Nationale du MiniBasket. Il ne s'agit pas de faire une compétition avec des trophées mais des moments de convivialité. Il faut que les Ligues mais surtout les Comités en soient les relais.

b. Semaine olympique et paralympique

Jérôme PRIGENT présente un bilan de la semaine Olympique et Paralympique mise en place en collaboration avec Agnès FAUCHARD et Sébastien DIOT (voir l'annexe 16).

c. OPENS PLUS

Jérôme PRIGENT : présente ensuite la répartition des Opens Plus Juniorleague et Superleague sur le territoire national (voir l'annexe 17).

Il rappelle l'importance d'organiser des Opens Access de la Juniorleague qui sont les portes d'entrées vers l'Open de France pour beaucoup de jeunes.

d. Cahier des charges de la Coupe de France 3x3 Entreprise

Il présente ensuite le cahier des charges de la Coupe de France 3x3 Entreprise (voir l'annexe 18).

Jean-Pierre SIUTAT : nous avons installé une offre qui n'existait pas il y a quelques années. Nous allons créer une fondation sous l'égide de la Fondation du Sport Français qui nous permettra de percevoir du mécénat afin de mettre en place des actions de 3x3 dans les quartiers prioritaires de la ville (QPV) ou en territoire rural par exemple.

10. Direction Générale / Direction Technique

a. Point général

Alain CONTENSOUX salue les très bons résultats des cadets et juniors du Pôle France Yvan MAININI. Cela montre la qualité d'encadrement du Pôle.

b. Point RH

Alain CONTENSOUX

- Présente les arrivées et départs de la Fédération.
- Un Séminaire des responsables de services a eu lieu afin de leur présenter les projets en cours à la Fédération. Car s'ils étaient bien informés de ce qu'il se passait dans leur pôle, ils n'avaient pas forcément connaissance de ce qu'il se passait ailleurs. Une réflexion a été menée afin de mettre en place une meilleure communication interne et davantage de transversalité.
- Un séminaire des DTR a eu lieu.
- Un séminaire des CTS et CT ayant des missions de CTS va avoir lieu du 7 au 12 mai prochain. Jean-Pierre HUNCKLER sera présent, ainsi que Vincent COLLET et Jean-Aimé TOUPANE.
- Il se rendra dans le CD67 en compagnie d'Amélie MOINE, Pascal GOUDAIL et Aurélie BIHAIS afin de consulter différents éléments concernant le Basket Center.
- Il fera prochainement un point sur des « bulles » 3x3, des sociétés fabricantes ont été contactées. Il semble que ces installations ne pourraient prendre place dans certaines

régions trop venteuses (vents au-delà de 100-120 km/h), les tarifs varient de 65 000€ à 200 000€. Ce prix ne comprend que le prix de la « bulle » et non le terrain.

Jean-Pierre SIUTAT : nous essayons d'évaluer le coût total du terrain afin de voir avec l'ANS ce qu'il serait possible que l'Agence prenne en charge.

c. Présentation Ligue de développement des Pôles

Alain CONTENSOUX présente le projet de Ligue de Développement des Pôles (voir l'annexe 19). Ce projet a été élaboré en prenant en compte les demandes des Ligues et a pour but de nous aider à faire face à la concurrence des académies privées, notamment étrangères.

Validation du Comité Directeur

Alain CONTENSOUX alerte le Comité Directeur sur le suivi médical réglementaire. En effet, il travaille avec la COMED à l'amélioration du dispositif mais la Direction Technique a de grosses difficultés à obtenir les informations concernant le suivi médical réglementaire. Il rappelle que la Fédération perçoit une aide financière de l'ANS qui est dédiée à cela, puis qui est ensuite redistribuée aux Ligues en fonction des informations qu'elles remontent concernant les frais qu'elles ont supportés pour le suivi médical réglementaire. Mais l'ANS nous a signalé que les informations des pôles n'étaient pas bien saisies et cela met en péril cette subvention.

De plus, si un.e jeune qui nous a été confié venait à avoir un problème de santé et que son suivi médical réglementaire n'avait pas été rigoureux, notre responsabilité pourrait être engagée.

Bernard DANDEL : une des priorités de la COMED est la relation avec les médecins de pôles et les médecins régionaux. Au niveau médical, le fonctionnement des pôles est très diversifié et cette structuration ne peut se faire qu'avec l'appui du président de Ligue et du Médecin Régional.

Alain CONTENSOUX : une réflexion est en cours avec la Ligue Féminine et la Ligue Nationale concernant les Centres de Formations professionnels dans l'objectif d'en rehausser le niveau.

d. Ambassadeurs JO Paris 2024

Alain CONTENSOUX : les Départements et les Régions vont, peut-être, solliciter, si ce n'est déjà fait, des cadres de la Fédération pour être ambassadeurs de leur territoire. Il ne s'y oppose pas mais y met 2 conditions

- La présence d'un ambassadeur basket dans un territoire ne garantit pas l'organisation d'un match de préparation sur ce même territoire
- Les activités engendrées par cette nomination devront se faire en dehors de toute activité professionnelle

e. 3x3

Alain CONTENSOUX :

- A été invité, avec Jérôme PRIGENT, par la fédération de Tennis, qui souhaite développer l'Urban Tennis et qui va créer un festival de sports urbain dans lequel elle souhaite intégrer le 3x3.
- La stratégie 3x3 qui vous a été présentée a été validée par l'ANS, permettant ainsi d'obtenir des aides complémentaires pour les tournois majeurs, dont font partie les Masters, et le circuit pro 3x3.
- Il rappelle que le classement au 1^{er} novembre 2023 déterminera si nous sommes qualifiés pour les Jeux Olympiques de 2024. Nous devons donc marquer beaucoup de points. Cette stratégie nous permettra d'obtenir des wild cards permettant d'inscrire les équipes professionnelles mais également d'autres équipes, afin que les 25 premiers garçons et 25 premières filles nous qualifient grâce au ranking cumulé.

Pour cela il faut des wild cards : il y a 12 étapes du World Tour

- La première équipe au classement de l'année dernière n'aura que 4 étapes validées
- Elle devra se qualifier pour les 8 autres étapes sachant que seuls les 9 meilleurs résultats de chaque joueur sont pris en considération

Il faut donc faire le plus de tournois possible, soit entre 15 et 18

Il faut donc commencer dès cet été. Les 2 Challengers et Women Series que nous allons organiser, à Bordeaux et Eaubonne en principe, vont nous donner 5 wild cards. Il y a actuellement des nations qui se préparent, quitte à dépenser beaucoup d'argent pour organiser des tournois et marquer des points.

f. Programme des équipes de France

Jacques COMMERES

- Présente le programme prévisionnel des Equipes de France (voir l'annexe 20).
- La préparation des compétitions internationales de cet été est en cours de bouclage. Les services anticipent également la préparation terminale 2024.
- On travaille à la montée en puissance des entraîneurs 3x3.
- Le 14 mai a eu lieu une très belle cérémonie des sortants à l'INSEP.

11. Délégation Clubs & Territoires

a. Point général

Pierre DEPETRIS expose les dates des prochaines réunions des commissions de la Délégation Clubs & Territoires (voir l'annexe 21).

b. Collectivités locales et Infra

Stéphane KROEMER : ce point a été présenté ce matin dans la partie Présidence consacrée à l'opération 5 000 terrains.

Tous les dossiers Infra qui ne seraient ni éligibles au QPV ni ZRR peuvent entrer dans le cadre du Plan Infra 2024 de la Fédération, comme nous le faisons avant le Plan Macron.

Une sous-commission pilotée par Sylvain MAURICE a été mise en place et a pour mission d'animer les terrains de 3x3.

Nous essayons de maintenir un lien avec les associations d'élus et de collectivités afin de pouvoir leur transmettre les informations fédérales, car ils seront les interlocuteurs des Ligues, Comités et Clubs pour la mise en place de leurs projets.

Des conventions sont signées avec certaines collectivités, le plan « Playgrounds Métropoles » (voir la suite de l'annexe 21).

c. Equipements

Jean-Pierre BRUYERE annonce que depuis le 1^{er} janvier :

- 128 salles ont été classées
- 7 terrains ont été classés T3, ce qui correspond au Label Infra

20 kits équipements vont être fournis aux Comités qui n'en n'avaient pas encore eu.

d. Territoires

Pierre DEPETRIS signale qu'en 2021 peu de Ligues et Comités ont présenté un projet actualisé. Or, cela est un critère d'attribution pour le PSF 2022.

Il a également constaté que :

- Toutes les LR et presque tous les CD font une demande ANS-PSF
- La démarche ANS-PSF est souvent jugée lourde
- Les crédits fédéraux (soutien aux petites structures) faisaient l'objet d'appels à projets (nouveau dossier, calendrier autre)
- Evolution de l'enveloppe ANS et répartition des crédits (Clubs / LR-CD)

Il propose donc (voir la suite de l'annexe 21) :

- D'utiliser la demande du PSF pour délivrer toutes les aides aux structures
- D'introduire la notion de bonus

Validation du Comité Directeur

Jean-Pierre SIUTAT se demande si on ne peut pas travailler sur 2 ou 3 ans afin de mieux planifier les dossiers.

Pierre DEPETRIS présente le Challenge du Licencié pour les Comités Départementaux (voir la suite de l'annexe 21).

e. Clubs

Michel MARGUERY présente la liste des clubs affiliés depuis le dernier Comité Directeur puis annonce qu'une réunion d'un échantillon de représentants de clubs 3.0 se déroulera le samedi 2 juillet. Il expose ensuite des éléments statistiques concernant le Pass'Sport (voir la suite de l'annexe 21).

f. Société et Mixités

Damien SIMONNET fait un point sur les dossiers de la Commission Fédérale Société et Mixités (voir la suite de l'annexe 21).

Jean-Pierre SIUTAT : Yannick OLIVIER, qui est malheureusement excusé pour cette réunion, a été missionné pour mettre en place une charte commune à tous les événements fédéraux. A cet effet, il a été chargé de :

- Lister l'ensemble des événements dans l'ordre chronologique afin de voir s'il n'est pas possible d'en coupler certains et/ou s'il n'est pas opportun d'en déplacer d'autres
- Rendre pertinent la prise en charge des participants : tout à leur charge ? part fédérale ? partenariat ?...
- Mise en place d'un cahier des charges commun afin que tous les événements soient harmonisés (hébergement, standing...)

C'est sur ce dernier point que la charte qui est présentée ici a sa place (voir la suite de l'annexe 21).

g. PSF

Pierre DEPETRIS expose l'enveloppe du PSF 2022 (voir la suite de l'annexe 21).

12. Délégation aux Affaires Juridiques et Institutionnelles

a. Point général

Stéphanie PIOGER fait un point général concernant la Délégation aux Affaires Juridiques et Institutionnelles (voir l'annexe 22)

- L'espace Info COVID est régulièrement mis à jour sur le site fédéral
- Point étape concernant la mise en place des accords sectoriels
- Honorabilité
- Modification des structures
- Retour sur le webinaire CCG du samedi 2 avril 2022.

Stéphane KROEMER : aujourd'hui a lieu une journée de formation des agents sportifs. Une communication a été faite auprès des clubs, notamment ceux qui font appel à des agents non licenciés.

Il rappelle que la Fédération fait la chasse aux faux agents et qu'elle sanctionne et sanctionnera les clubs qui font appel à leurs services.

b. Calendrier de la licence : présentation et organisation de la communication

Stéphanie PIOGER : notre assureur a accepté, dès cette saison, de prolonger la couverture des licenciés, ayant souscrit l'assurance individuelle Accident lors de la contraction de leur licence, jusqu'au 31 août dans le cadre d'une pratique non compétitive ou compétitive 3x3.

La continuité de certains droits, dont le droit de vote lors des Assemblées Générales est également maintenu ainsi que la couverture en responsabilité civile.

Cependant, il reste important de renouveler sa licence à l'issue de la saison sportive afin qu'il n'y ait pas d'interruption (voir la suite de l'annexe 22).

c. Convocation AG à distance en juin 2022

Stéphanie PIOGER : la Fédération soumettra au vote de l'Assemblée Générale la convention de délégation FFBB/LNB pour la période 2022/2025 ainsi que les nouveaux statuts de la LNB. Il s'agira d'une consultation à distance (voir la suite de l'annexe 22).

Le Comité Directeur accepte de consulter à distance l'Assemblée Générale à compter du 13 juin 2022

d. Stratégie nationale

Stéphanie PIOGER présente les thématiques de la Stratégie Nationale, les travaux en cours avec les différentes délégations fédérales et la LNB puis le calendrier (voir la suite de l'annexe 22). Le document finalisé sera présenté au Comité Directeur d'octobre pour validation.

e. Rétroplanning loi gouvernance et modifications statutaires

Stéphanie PIOGER présente le rétroplanning permettant de mettre en application pour les élections de décembre 2024 la loi du 2 mars 2022 visant à démocratiser le sport en France (voir la suite de l'annexe 22).

Jean-Pierre SIUTAT : cette loi aura un impact fort sur nos activités mais également sur les Ligues et Comités. Nous devons donc nous organiser assez tôt.

Stéphanie PIOGER : habituellement nous procédons à la modification des statuts de la Fédération avant celle des Ligues et Comités. Ici elle propose de faire l'inverse, compte tenu de l'obligation pour ces organismes d'organiser leurs élections en juin / juillet 2024

Une information sur ce sujet sera faite lors du Séminaire des Ligues et Comités qui aura lieu les 21 et 22 janvier 2023.

Accord du Comité Directeur

Une commission ad'hoc va être constituée dont la composition sera proposée au prochain Bureau Fédéral.

f. Modifications réglementaires

i. Modifications 2022/2023

Stéphanie PIOGER :

- Suite à la hausse du nombre de contestations des fautes techniques, il y a une vraie remise en cause des décisions prises par les arbitres. C'est un vrai axe de travail pour la modification du traitement des fautes techniques. Les Commissions Disciplinaires Régionales seront consultées.
- Elle propose des modifications règlementaires pour la saison prochaine (voir la suite de l'annexe 22) :

Validation du Comité Directeur

ii. Document Unique Haut-Niveau des Clubs

Stéphanie PIOGER : ce document sera soumis à l'approbation du Comité Directeur lors d'une consultation à distance qui aura lieu avant le 30 juin, après présentation au Bureau Fédéral du mois de mai.

13. Plan de prévention Dopage

Bernard DANNEL et Stéphanie PIOGER présentent le plan de prévention dopage (voir la suite de l'annexe 22)

Validation du Comité Directeur

14. Délégation Marque

a. Point général

Jean-Pierre HUNCKLER :

- Les Finales des Coupes de France se joueront ce week-end à guichets fermés devant 15 000 personnes. C'est une belle réussite. De nombreux hommages et animations seront prévus tout le week-end.
Les matches seront retransmis en direct et en clair sur l'Equipe.
- Actuellement se déroule la réunion des correspondants du Patrimoine. La remise du Prix de la Rue de Trévise aura lieu.
- La semaine prochaine seront annoncés les matches des Equipes de France des mois d'août et septembre ainsi que le lancement des billetteries.
- Lancement également de la campagne « Passionnément Bleus » qui nous suivra jusqu'en 2024.
- Le 24 août aura lieu un match de l'Equipe de France à l'Accor Arena, durant lequel nous célébrerons également les 90 ans de la FFBB.
Ce match sera retransmis en direct sur France 4.
- La Superleague 3x3 GRDF et les Opens Plus vont bientôt débiter, le rythme des tournois va s'accélérer. Le but étant d'amener des équipes à se qualifier pour l'Open de France le 22 juillet à Reims.
- En mai et juin les Play Offs LFB seront diffusés sur Sport en France. Il souligne qu'il n'y a jamais eu autant de matches de LFB diffusés que durant cette saison.
- Mi-juin aura lieu une semaine spéciale NBA organisée à Paris en partenariat avec la FFBB dans le cadre des 75 ans de la NBA. A cette occasion, un magasin NBA sera inauguré à Paris et sera annoncé le match de saison régulière de NBA qui se déroulera en janvier 2023 à Paris.
- Les Play Offs de la FFBB Hoops League auront lieu le 4 mai et le Tournoi Final le 11 mai.
- La Caisse d'Epargne a été lauréate du trophée Sponsor de l'année
- Il a rencontré le directeur de Betclik France qui était accompagné des responsables Communication et Marketing. Alain BERAL et Jean-Pierre SIUTAT étaient également présents.

15. Tour de table et questions diverses

Jean-Pierre SIUTAT remercie officiellement les élus et le personnel de la Fédération. C'est une fédération qui fonctionne bien et il faut en être fier.

Nathalie MOREAU : ce week-end, environ 500 supporters de l'Indre seront présents.

Brigitte DESBOIS a représenté la Fédération lors de la remise de la récompense fédérale à M. LACOSTE. Elle transmet ses remerciements ainsi que ceux de son club.

Arnaud PETITBOULANGER remercie le Comité Directeur pour sa confiance pour la mise en place du Plan Officiels 2024.

Patrice ALEXIS remercie la Fédération d'avoir missionné M. Gilles MALECOT en Guadeloupe pour la Fête de la jeunesse.

Paul MERLIOT demande que le Comité Ethique soit saisi suite au comportement de l'équipe de Montivilliers lors de la rencontre NM3 n°1195 ayant eu lieu ce samedi 16 avril 2022 entre l'AMICALE LAIQUE MONTIVILLIERS B. et GCO BIHOREL.

Ce sujet sera porté à l'ordre du jour du prochain Bureau Fédéral.

Christian AUGER souhaite que les protocoles de remise des différents labels et récompenses soient harmonisés.

Jean-Pierre HUNCKLER a eu le plaisir de représenter Jean-Pierre SIUTAT à Poitiers, pour un match de NM1 qui s'est déroulé à guichets fermés dans la nouvelle Arena du Futuroscope. Cela démontre que, lorsqu'ils ont des salles adéquates, les clubs peuvent les remplir.

Jean-Marc JEHANNO : la nouvelle version du Trophée de l'Esprit Sportif Jacques DORGAMBIDE sera applicable dès la saison 2022-2023. Une réflexion est en cours pour une déclinaison de ce trophée dans les territoires.

Nous avons reçu la candidature de Jacqueline PALIN pour intégrer le Conseil d'Honneur.

Michel RAT : le Musée a regagné la Fédération, qu'il remercie pour le gros travail effectué. Une réunion du musée aura lieu prochainement afin de mettre en place son fonctionnement et son développement.

Frédérique PRUD'HOMME remercie le service VxE pour son travail, ainsi qu'Alain SALMON et Sébastien DIOT.

Damien SIMONNET : le match France-Hongrie qui aura lieu le 4 juillet au Vendespace est complet.

Radouane BOUSELOUGUIA : le Comité fêtera également ses 90 ans cette année.

Jean-Pierre BRUYERE : la Ligue a pris possession de ses nouveaux locaux. Ces derniers seront officiellement inaugurés le 14 mai en présence de Jean-Pierre SIUTAT.

Catherine BARRAUD : les médailles fédérales (bronze, argent) ne seront livrées dans les Ligues Régionales que la deuxième quinzaine de mai, notre prestataire rencontrant à la fois des problèmes de fabrication liés au confinement en Chine où sont fabriquées les médailles, et des problèmes d'acheminement des matières en raison de la guerre en Ukraine.

Sébastien DIOT : la 1^{ère} réunion du Groupe de travail sur le développement de l'Esport dans les territoires aura lieu la semaine prochaine à distance en présence de Mathieu CHAMIOT, Léa DUMAS, Frédérique PRUD'HOMME et Alain SALMON.

Prochaine réunion du Comité Directeur le vendredi 8 juillet 2022.